

L'enseignement de la traduction à l'École supérieure Roi-Fahd de traduction, Tanger (Maroc)

Samia Barrada

Volume 33, Number 3, septembre 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001976ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001976ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Barrada, S. (1988). L'enseignement de la traduction à l'École supérieure Roi-Fahd de traduction, Tanger (Maroc). *Meta*, 33(3), 460–461.
<https://doi.org/10.7202/001976ar>

**L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION À
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE ROI-FAHD
DE TRADUCTION, TANGER (MAROC)**

Seul centre de formation de traducteurs au Maroc, l'École supérieure Roi-Fahd de Tanger, rattachée à l'Université Mohamed V, est vieille de deux années seulement. Son ouverture en 1986 est venue combler les besoins croissants du marché de la traduction marocain. L'importance massive des biens et services scientifiques et techniques, l'internationalisation de l'information et de la culture, l'intensification des contacts internationaux (séminaires, congrès, conférences...) sont autant de facteurs expliquant la création de l'ESRFT. Jusque-là, le Maroc faisait appel à des traducteurs et des interprètes de l'étranger, les praticiens nationaux qualifiés fai-

sant souvent défaut. Pour pallier cette carence, l'École s'est fixé pour but de former des traducteurs et des interprètes de haut niveau.

L'année 1989 verra sortir la première promotion de traducteurs diplômés de l'ÉSRFT. Mais... Commençons par le commencement : Comment entre-t-on à l'École ?

Seuls les étudiants titulaires d'un CUEL en langues (BAC+2) ou d'une licence (BAC+4) en langues, économie, droit, sciences, etc. sont admis en 1^{re} année ou en 2^e année respectivement, après étude du dossier et sur concours.

Trois langues sont requises. La combinaison linguistique proposée actuellement à l'École est : langue A : arabe ; langue B : anglais (ou français) ; langue C : français (ou anglais).

D'autres combinaisons faisant intervenir l'espagnol, l'allemand et le russe sont prévues pour les années à venir, mais ces langues doivent obligatoirement s'allier à l'arabe.

Le concours d'entrée comporte des épreuves écrites de langue et de traduction permettant d'apprécier le niveau de langue et les connaissances générales du candidat ainsi que ses aptitudes à la traduction. Les candidats doivent maîtriser parfaitement leur langue A, s'exprimer correctement dans la langue B et comprendre la langue C. Les tests d'admission comprennent :

1^{re} année :

- ◆ Commentaire de texte ou essai en arabe (2 h)
- ◆ Traduction A-B (2 h)
- ◆ Traduction B-A (2 h)
- ◆ Résumé de texte en langue C (1 h 30)

2^e année :

- ◆ Traduction A-B (2 h)
- ◆ Traduction B-A (2 h)
- ◆ Traduction C-A ou résumé en langue A, d'un texte en langue C.

L'ÉSRFT délivre, au terme du cycle normal (trois années), un diplôme de traducteur et, selon la filière choisie, un diplôme supérieur de traduction ou d'interprétation sanctionnant le cycle supérieur (deux années).

Durant les trois premières années, l'étudiant reçoit des cours de traduction (générale et spécialisée), des cours généraux (droit, économie, relations internationales...) et des cours de perfectionnement linguistique. Une initiation à la traduction à vue et à l'interprétation consécutive est amorcée dès la 3^e année du cycle normal.

Le cycle supérieur vise la spécialisation. Il prépare aux métiers de traducteur spécialisé et d'interprète. Le corps enseignant est constitué de professeurs de traduction et de praticiens (traducteurs assermentés, traducteurs, terminologues, interprètes exerçant dans des organisations et institutions internationales...) Dans le but de promouvoir les échanges interuniversitaires, l'École a accueilli aussi ces deux dernières années des professeurs et praticiens visiteurs (de l'École de Genève, de l'ÉSIT, Univer-

sity of Bath, Herriot Watt University, Université d'Ottawa...).

L'ÉSRFT, qui en est encore à ses débuts, prévoit des stages de formation (en entreprises, dans des bureaux de traduction, des organisations régionales ou internationales).

Ces stages permettraient aux étudiants de bénéficier de l'expérience des praticiens et de se frayer un chemin dans le monde du travail.

Il serait souhaitable de lancer une étude de marché sur la traduction pour définir avec exactitude les besoins en traducteurs dans le monde arabe, mais d'ores et déjà, on peut avancer avec optimisme que nos étudiants seront à l'abri du chômage.

SAMIA BARRADA

École supérieure Roi-Fahd de Traduction, Tanger, Maroc